

Conseil municipal du 23 mars 2017

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

BUDGETS PREVISIONNELS 2017

PREAMBULE

Envoyé en préfecture le 24/03/2017

Reçu en préfecture le 24/03/2017

Affiché le

ID : 056-215602434-20170323-2017_03_25-DE

Les budgets s'enchainent avec pour maillons les résultats de l'année antérieure qui financent les projets à venir.

Nos budgets successifs sont dans cette cohérence qui doit nous permettre de réaliser les engagements de notre mandat tout en intégrant des contraintes fortes. Il nous faut être ambitieux pour Séné.

L'exécution du budget 2016 est marquée du sceau du sérieux et de la modération. Les charges ont été maîtrisées ce qui a permis un résultat de fonctionnement meilleur que nos prévisions. Le désendettement est très net bien que le programme d'investissement soit resté conséquent.

Nous conserverons ces objectifs pour 2017.

Le soutien aux associations et aux petits et grands événements qui animent notre commune seront maintenus.

La participation citoyenne sera au cœur de notre projet.

Des investissements d'avenir pour nos déplacements et le développement d'énergies renouvelables seront mis en œuvre, ainsi qu'une première série de travaux d'amélioration des équipements sportifs.

S'adapter aux besoins des citoyens, animer le territoire, bien gérer, telles sont les priorités de notre équipe et de notre budget.

LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

I – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Afin d'absorber la baisse des dotations, l'ensemble des services poursuivent les efforts entamés en 2015 pour limiter les dépenses de fonctionnement.

A- Les charges à caractère général : Des dépenses contenues malgré la mise en œuvre de projets ambitieux

Malgré une dépense supérieure de 125 000,00€ sur la restauration, le niveau de dépense de 2016 est supérieur à 2015 de + 1,55%, soit 29 025€, mettant en exergue la poursuite du travail de fond des services pour la maîtrise générale des dépenses de la ville.

1 – L'année 2016 a été marquée par la mise en place en année pleine de la nouvelle organisation de la Restauration pour la vie scolaire, les TSL et la Petite enfance, en coordination avec les villes de Theix-Noyalo et la Trinité-Surzur :

- 125 000€ de dépense supplémentaire, soit + 48,39 % des dépenses d'alimentation
- Cf – bilan de l'entente

2 – Par conséquent, les autres services de la collectivité ont réalisé des économies de fonctionnement, sans impacter la qualité du service rendu :

- Augmentation des prestations réalisées en interne par le service Enfance jeunesse
- Moindre dépense réalisée sur les fluides (eaux, électricité, notamment) grâce à l'impact du groupement de commande passé avec le SDEM, baisse des prix des carburants et des combustibles
- Mise en place de nouveaux marchés, avec effets en année pleine : produits entretien, téléphonie portable, nettoyage des bâtiments sportifs
- Diminution importante des dépenses liées aux contentieux
- Et effort général sur les enveloppes budgétaires de l'ensemble des services

3 – Dans ce contexte, de nombreuses actions ont été portées, notamment :

- L'édition 2016 d'Aux Oeuvres Citoyens !
- La poursuite de l'action « Le Poulfanc se dessine, et de «La Grande Photo »
- La création du premier Festival de la Jeunesse organisé par le service Jeunesse en coordination avec le CCAS et Grain de sel sur une semaine
- La création des Petits Pas Dans les Grands
- Et comme chaque année l'accompagnement des manifestations

En 2017, malgré une réduction de moitié de la diminution des dotations de l'Etat, la collectivité doit poursuivre son objectif de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, avec toujours pour objectif le maintien de la qualité du service. C'est pourquoi, il a été demandé aux services de travailler avec leurs élus sur des budgets à enveloppe constante.

Au final, 2017 sera marquée par :

1 – La poursuite des marges d'efficience :

- Avec le Portail famille : objectif, entre autres de réduction des frais de fonctionnement et l'organisation interne du travail, autour de la facturation des services
- Poursuite de la rationalisation des achats

2 – De nouvelles actions à mettre en œuvre :

- Le fonctionnement du conseil des jeunes sinagots en année pleine
- Le transfert de dépenses d'entretien du patrimoine de l'investissement vers le fonctionnement :
 - Pour l'ADAP
 - Pour le PPI sport
 - Pour des dépenses de sécurisation des établissements accueillant des jeunes publics

- La poursuite du travail de reprise des concessions dans le cimetière afin de valoriser le potentiel terrain disponible et d'éviter à moyen terme un besoin d'extension

3 – Les dossiers en cours de transfert au sein de la nouvelle agglomération, qui nécessiteront à terme un transfert de charges :

- Pour le tourisme : La gestion du Point I
- Pour les zones d'activités économiques : l'entretien de l'ensemble des réseaux, de l'éclairage public, des voiries et des espaces

B - Les charges de personnel

En 2016, les évolutions des charges de personnel se sont maintenues (+ 0,70 %) , avec :

1 – La poursuite des évolutions réglementaires

- L'augmentation du point d'indice de +0,6%
- La nouvelle répartition des dépenses et recettes entre les budgets en année pleine
- L'impact GVT, déroulement de carrière, augmentation des cotisations patronales

2 – Les impacts organisationnels :

- L'impact de la nouvelle organisation de production des repas en année pleine
- Les nouvelles répartitions de temps de travail entre les différents budgets annexes, dans le cadre de l'approfondissement de l'analytique budgétaire

3 – L'impact des mobilités et de l'absence de personnel au cours de l'année

L'année 2016 a été marquée par l'absorption par les agents de la ville des missions de postes non pourvus pour cause de vacances d'emploi suite à mutation ou d'arrêt maladie.

En 2017 les évolutions attendues sont importantes (+3,72%) :

- La fin des vacances d'emploi suite à recrutement et le retour des agents en arrêts maladie
- La mise en place de nouvelles réglementations, et notamment :
 - Le protocole d'accord relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations, qui impliquent une réorganisation des carrières et une refonte des grilles indiciaires avec l'instauration du transfert primes/points, la refonte et la revalorisation des grilles indiciaires
 - Le régime indemnitaire lié aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'engagement professionnel (RIFSEEP) qui est une refonte complète de la structure du régime indemnitaire et donc de sa mise en œuvre
- L'augmentation du Point d'indice de +0,66%

C - Les autres charges de gestion courante (-7,63 %)

En 2016, les efforts ont été partagés par l'ensemble des acteurs :

1 – Pour le CCAS : diminution de la subvention d'équilibre de 10% par rapport à 2015

- Augmentation des recettes générées par le portage de repas à domicile
- Evolution des charges de personnel à la baisse liées à la mutation d'un agent.

2 – Subvention aux associations : maintien de l'enveloppe.

3 – Ty Mouss : Retour à un niveau de subvention correspondant à un fonctionnement sur 12 mois de l'association

4 – Second versement de la subvention pour la réalisation du diagnostic sportif par l'association Sport et Violence

En 2017, les mêmes objectifs de gestion sont maintenus.

1 – Pour le CCAS : Diminution du niveau de subvention d'équilibre, induit par la mise en place d'une organisation temporaire, dans l'attente du retour d'un agent en disponibilité en septembre 2017

2 – Subventions aux associations : Maintien du niveau de subvention 2016 avec poursuite du dialogue avec les associations, pour mettre en adéquation leurs besoins et le soutien financier de la collectivité. L'objectif reste bien de ne pas compromettre les projets des associations et permettre d'accompagner la mise en œuvre des manifestations essentielles pour l'animation du territoire.

3 – Ty Mouss : légère augmentation de la subvention liée à une augmentation du nombre de familles situées dans les tranches de quotients les plus bas

D - Les charges financières

1 – En 2016 : diminution de 5,57% des dépenses

- Vieillissement général de la dette donc baisse des dépenses liées aux intérêts de la dette
- Maintien de taux bas appliqués aux emprunts à taux variables
- Impact de l'emprunt de 200 000€

2 - Pour 2017, diminution de 6,45% des dépenses

- Vieillissement général de la dette

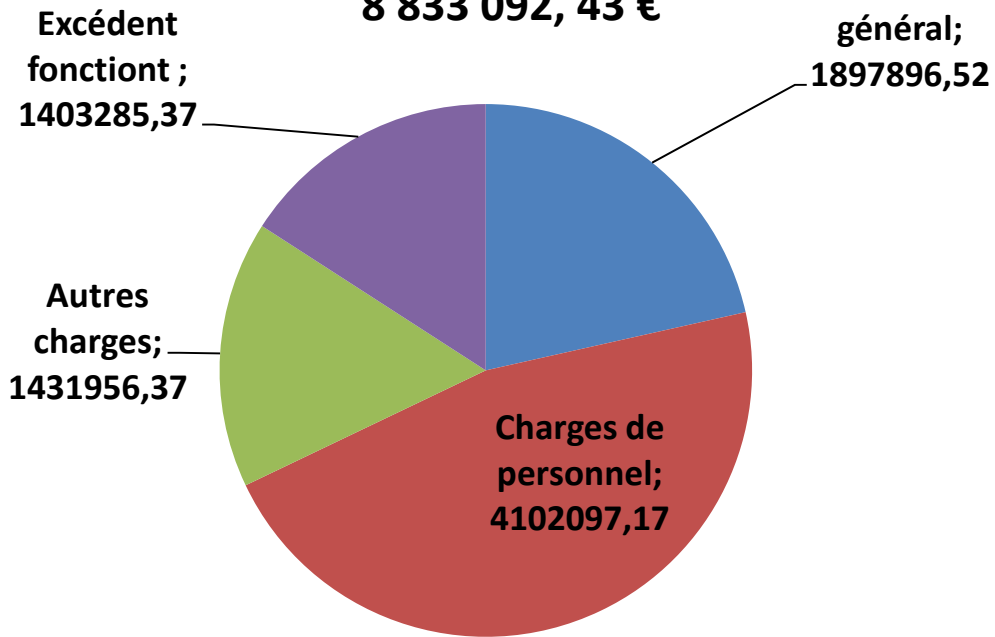
E - Les charges exceptionnelles

1 – En 2016, premier versement de l'indemnité liée au protocole d'accord dans le cadre du règlement d'un contentieux pour un montant de 30 000€

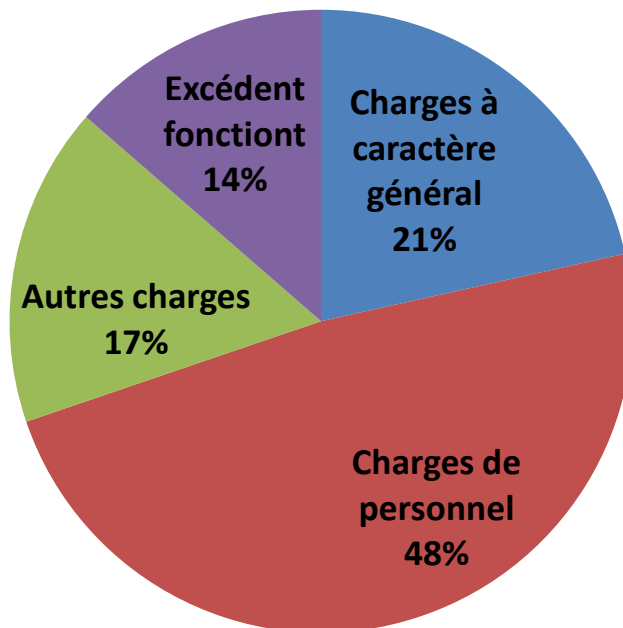
2 – En 2017, poursuite du versement lié à ce contentieux et inscription du solde de la subvention DETR au titre de la création de Kergrippe III

DEPENSES 2016 par chapitre : Charges à caractère général; 1897896,52

8 833 092, 43 €



Prévisions des dépenses 2017 par chapitre : 8 815 150 €



II - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

A - Les atténuations de charges : des estimations prudentes

- L'année 2016 ayant été marquée par un niveau d'absence important, le montant des remboursements au titre des indemnités journalières mais aussi de l'assurance du personnel a été élevé.
- Les perspectives 2017 sont prudentes et donc moins élevées.

B - Les recettes provenant des prestations de services publics

1 – Les produits des services en 2016 : + 10,23%

- Effet année pleine des nouveaux tarifs appliqués pour la restauration
- Augmentation des recettes liées à la gestion du cimetière

2 – Reversement en années pleines des refacturations liées à l'amélioration de la comptabilité analytique

- Facturation du personnel mis à disposition de la cuisine centrale de Theix-Noyalo
- Effet année pleine de l'actualisation des mises à disposition de personnel entre les différents budgets annexes de la ville.

C - Les impôts et taxes :

1 - Les contributions directes :

Depuis 2006, le Conseil Municipal a validé le maintien des taux des 3 principales taxes.

En 2016, le Conseil Municipal a validé la mise en place d'une nouvelle politique d'abattement (réduction de l'abattement général à la base et création de 2 nouveaux abattements pour les familles à revenus modestes et pour les foyers ayant à charge une personne porteur d'handicap). Cette politique a généré une recette supplémentaire de 200 000 € (soit environ 50 € d'imposition supplémentaire par foyer fiscal).

En 2017, il est proposé de ne pas augmenter les taux des 3 principales taxes.

Parallèlement, il est rappelé que ces recettes ne bénéficieront pas d'une revalorisation significative des bases, la loi de finances ayant prévue une augmentation de seulement 0,4% de celles-ci. Par ailleurs, il n'est pas prévu une augmentation importante du nombre de foyers fiscaux pour 2017.

2 – Le Maintien à un niveau identique des versements de Vannes agglomération depuis 2013.

3 - Des droits de mutation dynamiques en 2016, avec perspectives identiques en 2017

4 – La poursuite de la baisse des recettes publicitaires en 2016 et 2017 du fait de la nouvelle réglementation liée aux emplacements publicitaires.

Pour mémoire, ces recettes devraient être transférées à la nouvelle agglomération dans le cadre du transfert de compétence des zones d'activité économique.

D - Les dotations / subventions : les évolutions les plus conséquentes

1 - Les évolutions de la DGF :

- Poursuite de la diminution de la Dotation forfaitaire et de la dotation nationale de péréquation :
 - 2016 : - 196 073 €
 - 2017 : - 115 908 €
- Poursuite de la contribution au redressement des finances publiques :
 - 2016 : 156 806€
 - 2017 : 86 000€

2 - Les évolutions 2016/2017 des subventions de la CAF :

- En 2016, la CAF a versé un montant plus important de Prestation service unique, au titre du fonctionnement du service Petite Enfance : modification des modalités de calcul au bénéfice des parents
- En 2017, objectif de maintien des versements grâce à un taux de fréquentation identique à 2016

E - Les autres produits de gestion courante : des recettes fluctuantes

- Recettes de location de salles, concessions de cimetière
- Suite à la renégociation du loyer du CIS, en 2016, maintien de la recette à hauteur d'environ 15 000€
- Entre 2016 et 2017, petite diminution des loyers commerciaux perçus sur les l'usage des locaux situés Route de Nantes

F - Les produits exceptionnels

- **Perception par la commune de la DETR** attribuée par l'Etat au titre de la construction du village d'entreprise de Kergrippe III

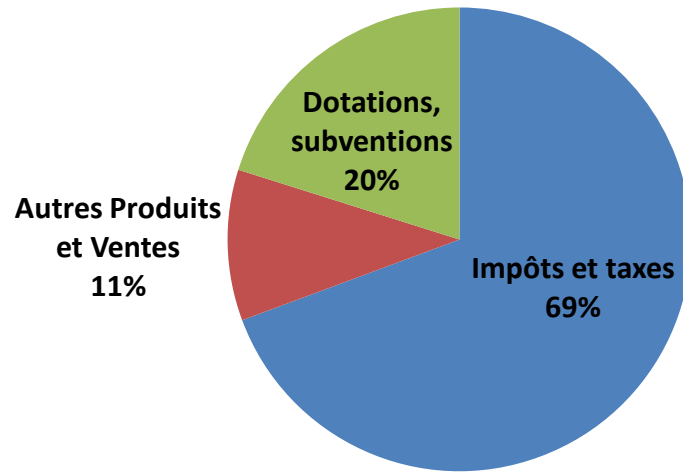
En conclusion,

La section de fonctionnement du compte administratif 2016 a clôturé avec un excédent de 1 403 285,37€, soit un montant supérieur à notre objectif initial (+% 7,9/ BP 2016).

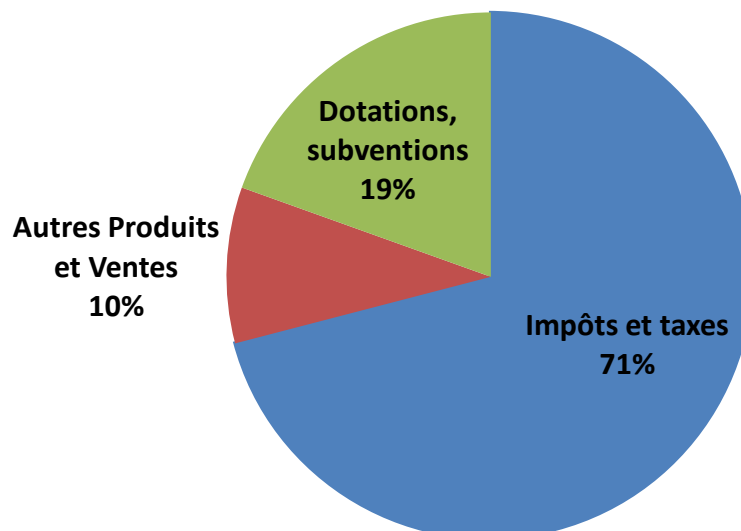
Ce résultat vient abonder la section d'investissement du budget prévisionnel 2017, pour participer à l'autofinancement des investissements.

En 2017, la municipalité a pour objectif de dégager un excédent de 1 200 000 €, qui pourra venir abonder les recettes de la section d'investissement en 2018.

RECETTES 2016 PAR CHAPITRE :
8 833 092,43 €



RECETTES 2017 PAR CHAPITRE :
8 815 150 €



III - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

L'année 2016 a été une année de transition, permettant le lancement de plusieurs opérations qui seront poursuivies en 2017 :

- Fin de paiement de la restructuration des vestiaires au Complexe Le Derf
- Réfection de voiries communales, dont la rue de Limur
- Solde de la participation à la concession Kergrippe III à Eadm
- Poursuite des travaux prévus dans le cadre de l'ADAP (ERP et Arrêts de bus)
- Démarrage des travaux
 - Aménagement de la Rue Cousteau et de la Rue de la Mare
 - Création d'un nouveau Mur d'escalade
 - Lancement du nouveau maillage de déplacement doux Route du Morboul

Concernant le projet de renouvellement urbain,

- Poursuite des versements de la participation d'équilibre à la concession d'aménagement
- Démarrage de la réflexion sur l'aménagement de la ZAD, Cœur

La ville lance par ailleurs de nouveaux projets :

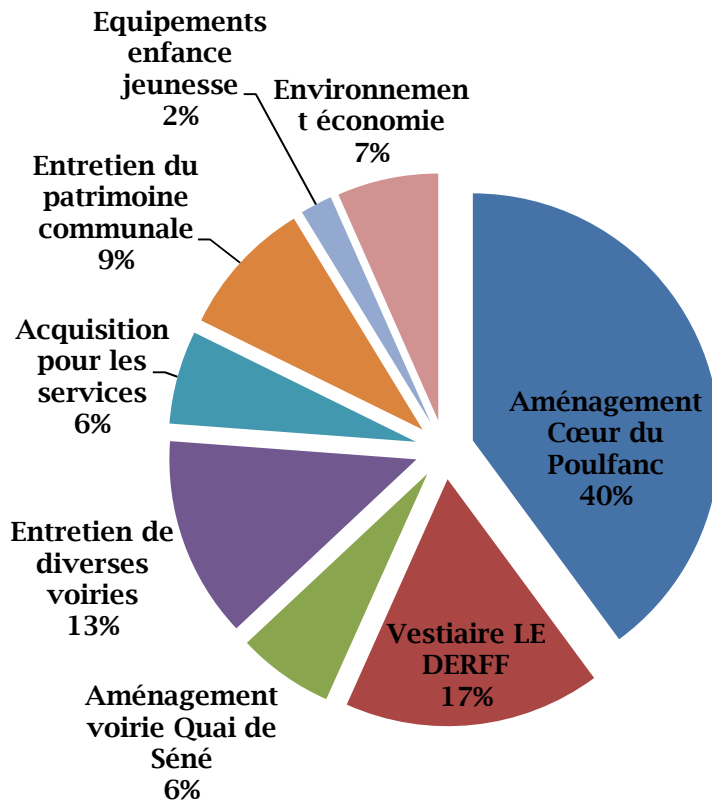
- Lancement de l'aménagement Rue du Versa et Chemin du Petit versa
- Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de réfection des bâtiments sportifs et associatifs
- Mise en place de la première tranche du portail famille

Quelques chiffres pour 2017

- Le déficit d'investissement reporté : 1 819 728,27€
- La Dette ou remboursement du capital : 742 530 €
- Les dépenses d'équipement : 2 582 076 €

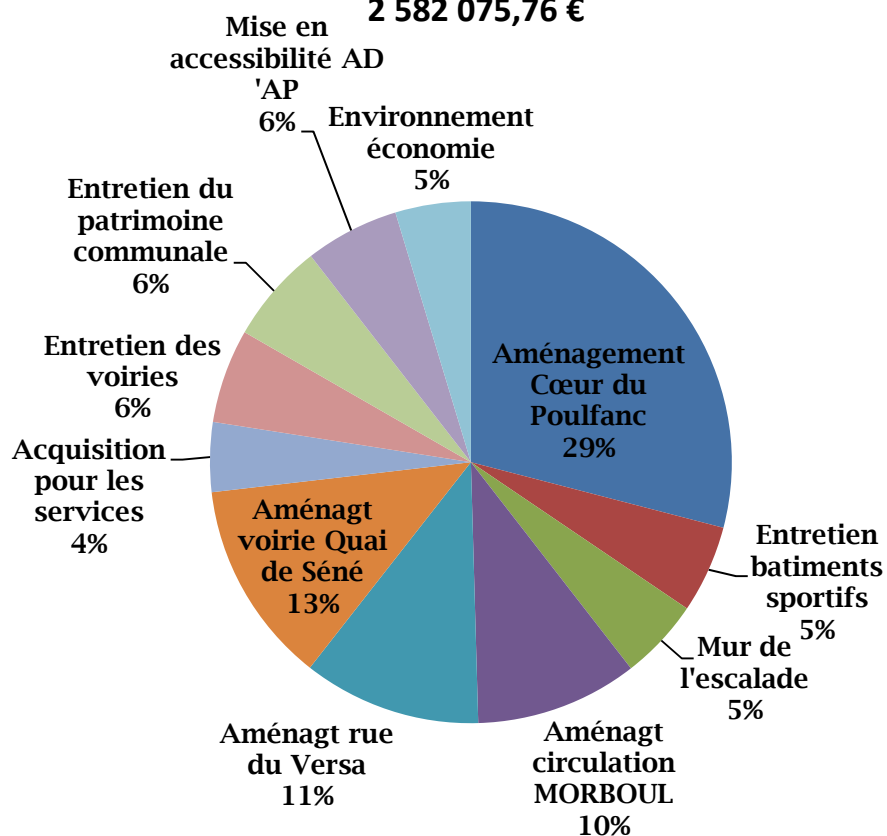
DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR 2016

1 682 017,79 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017 PAR SECTEUR :

2 582 075,76 €



IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Elles se décomposent en 5 grands types de dépenses :

A - L'excédent de fonctionnement de l'année 2016 reversé à la section d'investissement 2017 pour la somme de 1 403 285€

B - Les dotations aux amortissements, qui constituent le second apport de la section de fonctionnement à l'autofinancement de l'investissement :

1. En augmentation en 2016 : 6,52%
2. En légère diminution en 2017, du fait de la nouvelle réglementation sur l'étalement de l'amortissement sur les participations financières aux équilibres d'opération d'aménagement (passage d'un amortissement de 5 ans à 30 ans –cf délibération du 28 juin 2016)

C - Le FCTVA et la Taxe d'aménagement, pour des montants qui évoluent en fonction des investissements de l'année précédente.

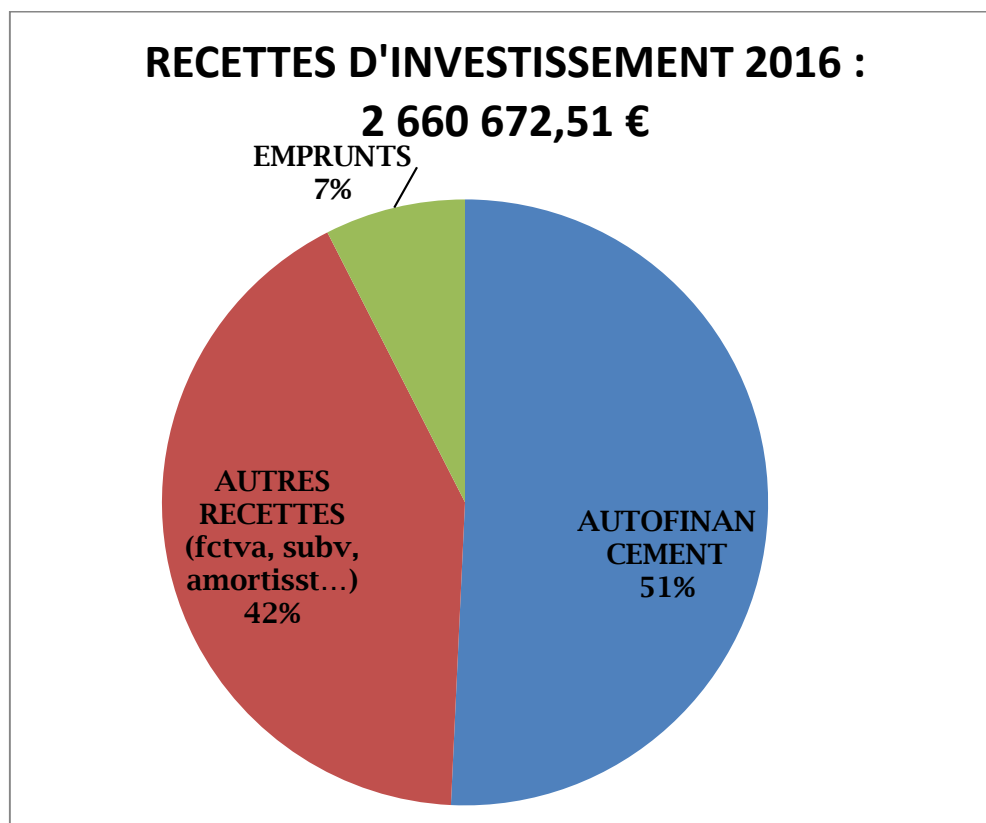
- La ville devrait bénéficier en 2017 comme en 2016 d'une partie de la TA prévue au titre de la construction des Quais de Séné
- Pour mémoire, la loi de Finances a prévu une extension du calcul du FCTVA qui devrait prendre en compte les travaux d'entretien de voirie et de bâtiment.

D - Les Subventions notifiées, évoluant de la même façon que le FCTVA et la Taxe d'aménagement

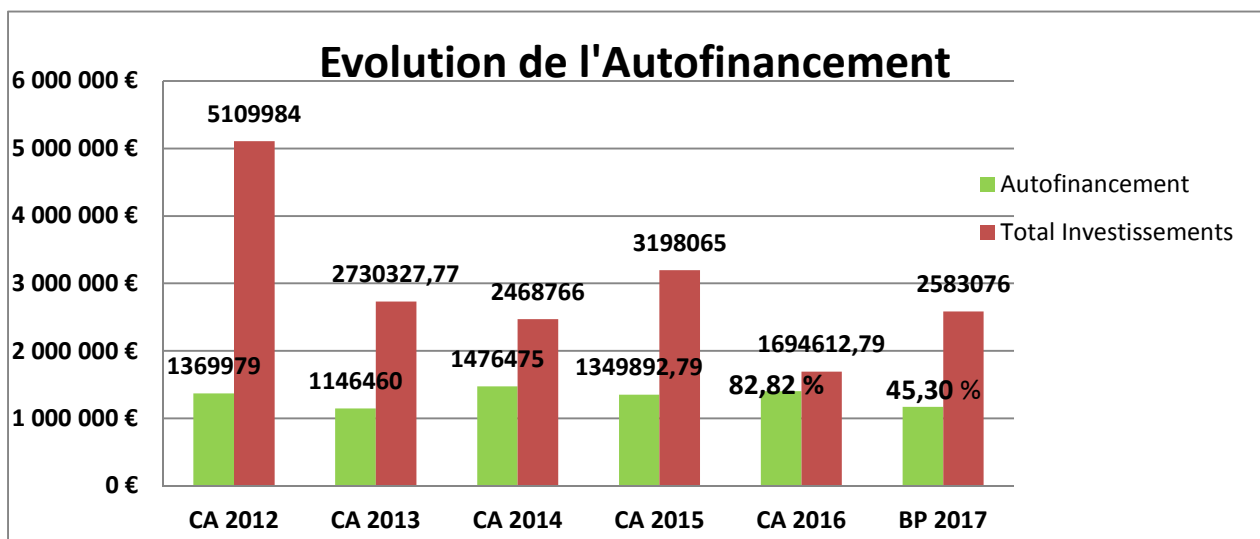
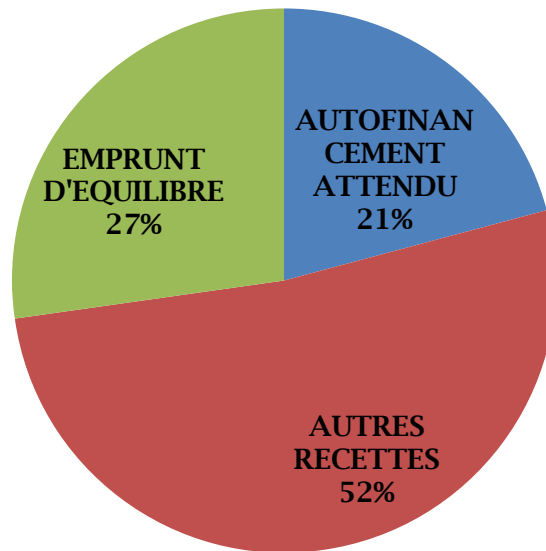
E - Un emprunt d'équilibre, souscrit selon les besoins.

L'emprunt d'équilibre inscrit au Budget prévisionnel 2017 est de 1 568 391,88€. Comme prévu dans le rapport d'orientation budgétaire, l'objectif est de souscrire en 2017, un emprunt maximum de 900 000€, au regard :

- d'un taux de réalisation des travaux en général inférieur à 85 %
- de l'attente de notification de subventions non parvenues lors du vote du budget, donc non inscrites



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017: 5 760 334,03 €



Au titre de l'exercice 2016,

Le résultat de l'exercice et le résultat cumulé de la réserve sont de +24 934,69 €, pour la section de fonctionnement.

Cette situation est le fait :

- du maintien du niveau de dépenses de personnel,
- de l'augmentation des dépenses à caractère général, pour l'approvisionnement de la boutique de la réserve
- et part conséquence de l'augmentation des entrées et des recettes de la boutique

Quant aux dépenses d'investissement, elles sont en forte augmentation :

- financement du nouveau site internet
- déploiement de clôtures pour la mise en pâturage de terrains
- et surtout la réhabilitation d'observatoires de la réserve et des digues sur Flaguérec, Bindre et Dolan

Au titre de l'exercice 2017,

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 13,23%, du fait :

- De l'augmentations des charges de gyro broyage et de frais d'impression
- De l'augmentation des charges de personnel induite par le retour d'un agent et de remplacement liés à des absences pour congés maternité et paternité

Les recettes progressent d'autant, du fait notamment d'une augmentation de la subvention du Conseil départemental du Morbihan pour le financement de la gestion de ses Espaces naturels sensibles, au titre des exercices 2016 et 2017. Ces fonds correspondent à des prestations réalisées par Bretagne vivante. Ils seront donc reversés à l'association.

Une convention devra être approuvée par les 2 assemblées délibérantes prochainement, mais aussi entre la ville et Bretagne vivante.

Concernant les dépenses d'investissement, la ville poursuit les travaux entamés :

- Clôture de l'opération de réhabilitation des digues
- Lancement des travaux de réhabilitation des cheminements à l'intérieur de la réserve, pour un montant de 161 723€ maximum.

Concernant ce dernier point, la ville a obtenu dès 2015 des financements de la DREAL, pour 23% des travaux. Il est attendu une participation du FEADER à hauteur de 53%, soit environ 85 710 €, la ville devant assurer le reste à charge, soit 20%.

Dans l'attente de la notification définitive, l'équilibre de la section d'investissement est assuré par un emprunt d'équilibre de 180 857 €.

Au titre de l'exercice 2016,

Le résultat de l'exercice est de + 143 836,80€ et de +207 106,80€ en cumulé, pour la section de fonctionnement.

Le compte administratif présente 2 grands mouvements :

- Une baisse de 3,62% des dépenses : dues à la diminution des intérêts de la dette et une baisse des amortissements et ce malgré l'augmentation des achats d'eau
- Une augmentation de 3,56% des recettes, due à une amélioration des ventes d'eau de 5,29%

En investissement, le budget eau présente un résultat d'exercice 2016 de 68 541,73€ et un résultat cumulé de 429 643,97€.

L'année 2016 a été marquée par la fin de la procédure de marché public pour la mise en place d'une nouvelle prestation de service pour la gestion de l'eau, entre autres.

Au titre de l'exercice 2017, le budget ne présente pas de grandes évolutions.

Toutefois, il sera nécessaire de suivre les évolutions des achats d'eau, dans un contexte de diminution du niveau des nappes phréatiques des sources appartenant à la ville.

En Investissement, les dépenses vont principalement concerner le renouvellement des conduites :

- Route du Prato,
- Dans le cadre du réaménagement de la Rue Cousteau et de la Mare
- Au fil de l'eau, dans le cadre, des actions de rénovation de voirie

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENTS**Au titre de l'exercice 2016,**

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2016 est de + 271 921,83€ et de +331 826,35€ en cumulé, pour la section de fonctionnement.

Cette forte progression est due à :

- L'encaissement de taxes de raccordement versées dans le cadre de la réalisation de construction neuve, pour 165 000€ (projet Aiguillon, La Nouvelle Vague...)
- Une augmentation du nombre d'abonnés +285

Et ce malgré :

- la mise en œuvre en année pleine des refacturations entre le budget principal et le Budget annexe, au titre de l'amélioration de la comptabilité analytique
- l'augmentation des dépenses liées à la convention de traitement des effluents avec la ville de Vannes

L'année 2016 a été marquée par la fin de la procédure de marché public pour la mise en place d'une nouvelle prestation de service pour la gestion de l'assainissement, entre autres.

En section d'investissement, les dépenses réalisées en 2016 ont permis :

- Le démarrage de l'étude diagnostic pour la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement
- L'extension du réseau d'assainissement collectif de Barrarac'h
- Le démarrage des travaux d'extension du réseau d'assainissement dans la zone ostréicole du Badel
- Prise en charge des travaux de réfection des réseaux d'assainissement de la propriété privée la Croix du Sud
- Poursuite des réhabilitations de réseaux

Ces travaux ont été financés par le biais des subventions de l'Agence de l'eau, du Conseil départemental du Morbihan et de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement.

Au titre de l'exercice 2017

La section de fonctionnement présente une augmentation importante, liée notamment à l'affectation partielle du résultat 2016.

Celle-ci est majoritairement affectée aux charges à caractère général. La ville doit en effet poursuivre les négociations avec la ville de Vannes pour le renouvellement de la convention de traitement des effluents dans les stations de Tohannic et, à terme, du Prat.

En section d'investissement, le programme de réhabilitation pluriannuel des réseaux, entamé en 2012, va se poursuivre en 2017. Les opérations suivantes seront réalisées ou terminées :

- Finalisation de l'extension du réseau collectif sur la zone du Badel, pour 134 000€
- Transfert des effluents du poste de refoulement de Limur vers la station du Prat, pour un montant de 294 000€
- Renouvellement des conduites sur la Rue du Versa pour 200 000€
- Poursuite des études pour la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement
- Poursuite des réhabilitations de réseaux

Pour mémoire, l'objectif de la mise en place d'un schéma directeur de gestion de l'assainissement répond à 2 objectifs :

- C'est un outil obligatoire dans le cadre des demandes de subventions à l'Agence de l'eau, qui peut ainsi appréhender la cohérence des programmations de travaux mis en œuvre ;
- C'est un outil qui permettra une bonne lisibilité de l'état des réseaux sinagots dans le cadre du transfert de compétence prévu à GMVA en 2020.

Au titre de l'exercice 2016,

Le résultat de l'exercice 2016 est de + 711,99€ et de +81 782 ,57€ en cumulé, pour la section de fonctionnement.

L'objectif de retour à l'équilibre de ce budget a été atteint.

Les mouvements budgétaires ont été les suivants :

- la mise en œuvre en année pleine des refacturations entre le Budget principal et le Budget annexe, au titre de l'amélioration de la comptabilité analytique
- l'augmentation du montant des amortissements liés à une mise à niveau des outils du service (notamment l'acquisition d'un nouveau bateau et d'un nouveau logiciel)
- le ralentissement des dépenses liées à l'entretien des mouillages, grâce au travail de rattrapage du service

Quant aux recettes, elles sont en augmentation, tant sur le plan des redevances que des ventes de matériel.

En section d'investissement, le Budget 2016 a été marqué par un net ralentissement des dépenses, permettant ainsi de dégager un résultat de l'exercice de +8 760,32€ et de +21 708,63€ en cumulé.

Le budget 2017 ne présentera pas de grandes évolutions, tant en fonctionnement qu'en investissement :

- L'amélioration du fonctionnement du service, en lien avec le déploiement du logiciel My Marina, sera poursuivie.
- L'amélioration de l'accès du plan d'eau reste un objectif du service.
- Le renouvellement de l'AOT en lien avec les services de l'Etat est toujours en cours
- La réflexion sur la fusion des budgets annexes sera relancée dans l'année.

Au titre de l'exercice 2016,

Le résultat de l'exercice 2016 est de – 8 439,54€ et de +151 325,08€ en cumulé, pour la section de fonctionnement.

Le déficit 2016 s'explique essentiellement par une baisse tout à la fois des achats (-14,94%) mais aussi des ventes de carburants (-22,51%) :

- Baisse du prix du carburant ;
- Mais aussi la situation de grève ayant empêché le ravitaillement en mai 2016 et problème technique sur la station de carburant

En section d'investissement, ont été réalisés différents achats et travaux, pour l'amélioration du fonctionnement du service.

En 2017, le budget des affaires maritimes ne présentera pas de grandes évolutions :

- Provision de dépense, comme chaque année, pour le désenvasement du port
- Inscription du projet de réfection du parking de Barrarach et de création de sanitaires, prévus dans le cadre du renouvellement de l'AOT
- Paiement du véhicule électrique, permettant l'amélioration du fonctionnement du service (gestion des déchets, transport du matériel d'entretien des bouées etc...)
- Relance de la réflexion sur la fusion des budgets annexes